

A propos de la nomination de Mgr Rougé



Article rédigé par *Riposte catholique*, le 07 juin 2018

Source [Riposte catholique] C'est une bonne nouvelle pour le diocèse de Nanterre que [la nomination de l'ancien aumônier des parlementaires](#). En 2012, il avait rappelé l'importance des principes non négociables pour voter :

Dans leur message du 3 octobre dernier, les évêques de France ont souligné le sérieux de l'acte de voter : « Un vote ne peut être simplement dicté par l'habitude, par l'appartenance à une classe sociale ou par la poursuite d'intérêts particuliers. Il doit prendre en compte les défis qui se présentent et viser ce qui pourra rendre notre pays plus agréable à vivre et plus humain pour tous ». Suivent une série de points de discernement et des textes de référence pour que chacun puisse se déterminer en conscience (Un vote pour quelle société).

Certains se disent peut-être qu'aucun candidat ne répond pleinement à leurs attentes, en particulier à l'égard des sujets essentiels pour la dignité de toute personne humaine. Les réflexions du Cardinal **Vingt-Trois**, au début de son livre "Quelle société voulons-nous ?" peuvent les éclairer : « Nous devons soigneusement distinguer ce qui relève de l'impossibilité de conscience et ce qui relève d'un choix encore acceptable, même s'il ne correspond pas totalement à nos convictions, parce que, alors, un bien, même modeste, reste réalisable ou peut être sauvegardé, en tout cas davantage que dans d'autres hypothèses. Il ne s'agit pas de se résigner au moindre mal, mais de promouvoir humblement le meilleur possible, sans illusion ni défaitisme, et simplement avec réalisme ».

Qu'est-ce qui « relève de l'impossibilité de conscience » ? **Benoît XVI** a eu plusieurs occasions de résumer ce sur quoi il est impossible de transiger : « le respect et la défense de la vie humaine, de sa conception à sa fin naturelle, la famille fondée sur le mariage entre homme et femme, la liberté d'éducation des enfants et la promotion du bien commun sous toutes ses formes » (Sacramentum caritatis, 83).

Il y a des chrétiens qui se demandent si l'insistance sur ces thèmes éthiques fondamentaux n'est pas démesurée par rapport à d'autres sujets particulièrement brûlants et concrets : pauvreté, logement, exclusion, justice sociale sous toutes ses formes. L'enseignement de l'Eglise nous aide à percevoir que la remise en cause de la structure fondamentale de la société rendrait la réponse à ces défis économiques et sociaux plus difficile encore.

Les chrétiens, dans leur légitime pluralisme de sensibilités politiques, se doivent de prendre vraiment au sérieux leur responsabilité morale d'électeurs. Il faut que chacun s'interroge avec gravité sur le vote qui respectera et servira le mieux la dignité de la personne humaine, dans sa beauté, sa fragilité, son caractère sacré."